Évolution des structures et dynamiques sociales. Avant-propos

Patrice Brun, Pierre De Miroschedji

▶ **To cite this version:**

Patrice Brun, Pierre De Miroschedji. Évolution des structures et dynamiques sociales. Avant-propos. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2002, II, pp.45-50. hal-02095046

HAL Id: hal-02095046
https://hal.science/hal-02095046

Submitted on 10 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Avant-propos

Patrice Brun (UMR ArScAn – Protohistoire européenne)
& Pierre de Miroschedji (UMR ArScAn – Proche et Moyen-Orient)

L'objet du thème transversal « Évolution des structures et dynamiques sociales » est de réunir des archéologues travaillant sur des zones géographiques et des périodes différentes, afin de réfléchir ensemble sur les implications méthodologiques et théoriques générales de ce que l'on pourrait appeler plus simplement « l'archéologie sociale ». Après avoir envisagé les rapports entre les sociétés mobiles et les sociétés sédentaires (cf. Cahier I), nous nous sommes fixés un programme sur quatre ans portant sur les deux volets fondamentaux que constituent l'organisation des sociétés et le changement social, à raison de deux séances par an, soit huit chapitres :

- Organisation interne (a) : critères descriptifs archéologiques ; dimensions des réseaux sociaux impliqués.
- Organisation interne (b) : contrôle des ressources (biens de subsistance et de prestige).
- Organisation interne (c) : degrés, formes et implications de la spécialisation des tâches.
- Organisation interne (d) : modes d'occupation de l'espace (settlement patterns).
- Changement social (a) : facteurs de changements (uniques, multiples).
- Changement social (b) : processus de changements (internes, externes).
- Changement social (c) : formes de changements (linéaires, non linéaires, cycliques).
- Changement social (d) : synthèse, bilan et perspectives.

Les contributions réunies pour le présent cahier traitent des deux premiers chapitres. S'y ajoutent quelques contributions non programmées, relevant de l'opportunité du passage de collègues étrangers dont les travaux s'inscrivent pour l'essentiel dans notre thème.

Les critères archéologiques de reconnaissance des types de sociétés

Pour le premier chapitre de notre programme, nous avons réfléchi autour de neuf communications. Michèle Julien et Claudine Karlin ont développé la question à propos des sociétés paléolithiques, avec l'exemple magdalénien de Pincevent. Françoise Audouze s'est interrogée sur l'interprétation des sols d'habitat du Magdalénien du Bassin parisien. Boris Valentin a abordé les changements de l'organisation sociale lors du passage, au XIIe millénaire av. J.-C., du Magdalénien à l'Azilien dans le Bassin parisien. Laurence Manolakakis s'est attachée à définir les critères descriptifs de la hiérarchie sociale et le contrôle de la circulation des biens au Chalcolithique en Bulgarie. Serge Cleuziou a fait de même sur les critères de reconnaissance de l'évolution sociale en Mésopotamie et en Arabie. Carmen Varela Torrecilla a présenté la manière dont la céramique peut nous éclairer sur la société du Classique récent maya au nord du Yucatan. Hamadi Bocoum s'est servi dans le même but sociologique de la distribution spatiale et de la hiérarchie fonctionnelle des sites de l'âge du Fer au Sénégal. Jean-Paul Demoule est parti lui de la société des morts pour comprendre la société des vivants en Europe protohistorique. Henri-Paul Francfort a posé les problèmes de la reconnaissance des structures sociales en Bactriane aux âges du Bronze et du Fer.

Sur ces terrains et documents variés, tant géographiquement et chronologiquement, que socialement, il s'agissait d'essayer de dresser la liste des critères descriptifs mobilisés pour caractériser les modalités de l'organisation sociale : la taille de la société en question, le nombre de niveaux hiérarchiques et la nature de ces niveaux (âges, sexes, strates économiques, politiques, religieuses, etc.). Ces critères peuvent être tirés des objets (quantité par ensembles, qualité, valeur estimée à partir de la quantité de travail, de l'origine des matériaux ou des objets eux-mêmes, de la fonction d'arme, de parure, d'outil, etc.), des constructions (monumentalité, taille, forme, matériaux, décors, etc.), des établissements (nombre de fonctions assurées, nombre d'habitants agglomérés, surface, nombre d'unités, etc.), des réseaux d'établissements intégrés politiquement. Il est important d'expliciter les procédures d'identification de ces niveaux sociaux, sachant qu'il peut exister divers types de hiérarchies (pyramidales simples, séquentielles, enchevêtrées, etc.). Il est, de

plus, intéressant de tenter un repérage de la dimension des réseaux sociétaux (simples familles : nucléaires ou élargies, clans, lignages, rangs, strates, classes, castes, etc.).

L'impression que l'on retire, en parcourant la littérature archéologique de terrains de recherche différents du sien, est que les critères en question ne sont pas si différents. Cela ne correspond pas à la perspective post-moderne qui a fini par s'imposer dans les dix dernières années. En effet, sous le nom de post-processualisme, en archéologie, ce courant a réhabilité les particularismes locaux, les déclarant irréductibles à quelque universalisme que ce soit. Il s'est ainsi fait une spécialité de trouver tous les contre arguments possibles pour ruiner les tendances générales mises en exergue avant eux. Ce relativisme, parfois effréné – qui s'accorde au fond très bien avec les principes doctrinaux de l'école historique « méthodique » française, sous la IIIe République, réactivés par Michel Foucault et Paul Veyne dans les années 1960 et 1970, après l'assaut de « l'école des Annales » – est en voie d'essoufflement.

Plusieurs travaux, en particulier nord-américains, sont venus rappeler un certain nombre de corrélations sociales indiscutables qui légitiment pleinement le comparatisme transculturel, au-delà de ses vertus d'enrichissement des *topoï* (cas socio-historiques concrets) admises par tous. Il convient de noter aussi que même les plus critiques, envers ces outils fondamentaux pour une démarche comparative que sont les typologies sociales proposées depuis 40 ans, finissent par les utiliser. S'il va de soi que l'évolutionnisme du XIXe siècle n'est plus de mise – il est clair que la complexification sociale s'est opérée, non pas de façon graduelle et continue, mais plutôt de façon heurtée, en dent-de-scie et selon un tempo différent d'un lieu à un autre. L'élaboration de catégories analytiques ordonnant les sociétés sur une échelle de complexité n'en reste pas moins un préalable indispensable à toute démarche scientifique.

Les efforts les plus intéressants ont surtout porté, ces 25 dernières années, sur le dégagement de catégories plus fines et mieux fondées, à la fois sur l'information ethnographique et sur la documentation archéologique (Lapierre 1977, Johnson et Earle 1987). Une étude ethnologique (Keeley 1988), réalisée sur un échantillon de quatre-vingt-quatorze groupes de chasseurs-collecteurs, s'inscrit dans cette perspective. Elle est venue montrer une forte corrélation entre, d'une part la densité démographique et la densité des ressources disponibles, et d'autre part la densité démographique et la complexité socio-économique. Cette dernière, évaluée à l'aide de plusieurs variables combinées (la dépendance par rapport au stockage, la sédentarité, l'inégalité sociale et l'utilisation d'un médium d'échange) permet de distinguer deux catégories : les groupes simples et les groupes complexes à l'intérieur de cet ensemble de sociétés classées dans la catégorie des bandes de Service, ou dans les sociétés égalitaires de Fried. Ce faisant, Laurence Keeley démontre un lien causal direct entre la pression démographique et la complexité socio-économique. Il note d'ailleurs que le scepticisme de certains archéologues à ce sujet ne repose sur aucune base ethnographique. Dans un article plus récent, Brian Hayden (1995) essaie lui d'affiner la typologie au sein des sociétés qui présentent les difficultés les plus grandes : celles qui, tout en témoignant d'un réel degré de complexité organisationnelle, ne peuvent encore toutefois être qualifiées de chefferies. Cet article, comme celui de Michael Rosenberg (1998), reprend de manière significative ces corrélations ; ce qui permet à l'un comme à l'autre de s'attacher à des problèmes plus pertinents.

Les post-processualistes ont eu pourtant raison d'insister sur les filtres culturels qui s'interposent entre la réalité du passé et l'image que perçoivent les archéologues. Cela nécessite bien entendu des précautions méthodologiques. La question qu'il faut poser dès lors est celle-ci : peut-il avoir existé des sociétés bien différenciées sans que cela soit visible archéologiquement ? Les exemples théoriques auxquels on pense d'abord ici sont les sociétés de grands nomades ou celles qui ont très probablement fait le choix de ne pas exprimer les différences sociales sous des formes laissant des traces durables, comme au milieu du Bronze final d'Europe occidentale (1150 à 930 av. J.-C. environ). Symétriquement, des sociétés peu différenciées peuvent-elles avoir laissé des vestiges suggérant le contraire ? Pensons à ces bâtiments plus grands que les autres dans les villages et interprétés pour cela comme des maisons de chefs.

Dans les deux cas, la réponse est oui, mais seulement si l'on borne l'examen à des critères ou des échantillons trop ponctuels : l'habitat, ou bien le funéraire, ou bien encore les techniques, et pire encore, tel ou tel matériau ou type d'objet. Si, en revanche, on prend en compte un échantillon suffisant et en particulier l'unité d'analyse que constitue le réseau de sites, la réponse est a priori : non.

Michèle Julien et Claudine Karlin ont bien montré la difficulté spécifique à laquelle on se heurte pour saisir l'organisation sociale des communautés du Magdalénien : la variabilité saisonnière de leurs effectifs et de leurs compositions. L'archéologue possède quelques moyens pour déterminer la fonction des établissements, mais la question n'est pas résolue pour autant, car de nombreux sites ont eu des fonctions diverses. S'ajoute à cela une précision chronologique insuffisante pour établir la synchronie réelle de ces installations qui, de surcroît, duraient seulement quelques semaines. L'étude fine du gisement de Pincevent permet néanmoins de contourner en partie ces difficultés. Le niveau IV 20, exploré sur 4500 m^2, a révélé un campement composé d'au moins quatre unités résidentielles de chasseurs accompagnés de leur famille. L'occupation, qui a duré un mois et demi à deux mois, semble correspondre à un camp de chasse

collective. Une nette division sexuelle du travail apparaît, mais cette société paraît faiblement hiérarchisée. Il est d'ailleurs probable que ce type de rassemblement saisonnier laissait place, à la fin de l'automne, à des établissements plus petits : camps de familles simples ou de chasseurs isolés.

Le site magdalénien de Pincevent est l'un des quatre les plus étudiés du Bassin parisien qui en compte trente quatre aujourd'hui. À la lumière de toutes ces données, Françoise Audouze a passé en revue les méthodes mises en œuvre et les interprétations tentées sur cette société. Le modèle pionnier de Leroi-Gourhan concernait surtout l'habitation et les activités qui s'y déroulaient, articulées sur un foyer décentré ; il envisageait une hiérarchie fonctionnelle des foyers. Les études de technologie lithique ont permis de progresser en procédant à des remontages qui révélaient les liens entre les espaces de vie, la contemporanéité des diverses structures et la distinction entre les outils selon qu'ils avaient été apportés ou faits sur place. Les études taphonomiques et paléozoologiques ont de leur côté livré l'âge d'abattage des animaux rapportés et des informations précieuses sur les modalités de partage du gibier entre les différents foyers. Les modèles de type ethnoarchéologique développés par Binford ont opéré une distinction importante entre deux types de chasse : l'un, opportuniste et individuel, l'autre planifiée et collective. Pour finir, furent évoqués les exemples d'analyses spatiales multivariées.

Boris Valentin a présenté ses recherches dans le domaine de l'identification des intentions et des choix techniques. L'étude des techniques permet seule actuellement de hiérarchiser les choix observés, de distinguer les normes et leurs variantes, dans la synchronie comme dans la diachronie. Il a ainsi bien illustré les implications sociales des changements de techniques de taille du silex, par un examen des sites qui permettent d'éclairer le passage du Magdalénien à l'Azilien dans le Bassin parisien, au XIIe millénaire av. J.-C.

La riche documentation archéologique bulgare du Ve millénaire av. J.-C., ouvre d'intéressantes possibilités pour l'interprétation sociologique. Les communautés qui vivaient alors sur les tells, dans des maisons à étage aux riches peintures murales, se livraient, outre l'agriculture, à une activité soutenue d'exploitation minière pour le cuivre, l'or et le silex, matériaux ayant servi à produire des biens de prestige. Laurence Manolakakis a décrit ces données et développé la chaîne d'inférences qu'elle utilise pour restituer l'organisation de cette société, en particulier pour l'étude du cimetière de Varna. Elle propose une échelle sociale à cinq niveaux comprenant respectivement du plus pauvre au plus riche : 8, 35, 47, 5, et 3% des tombes et suppose que le pouvoir reposait plutôt sur la circulation des biens que sur leur production.

Traitant du Moyen-Orient, Serge Cleuziou a mis en perspective deux points de vue très différents sur l'organisation sociale et ses modifications entre la période des premiers villages et celle des premiers États : celui du centre et celui d'un secteur périphérique : la péninsule d'Oman. Il a présenté deux scénarios très différents, alors que l'on attendait traditionnellement un développement parallèle, la périphérie imitant le centre avec un certain retard. Il a aussi insisté sur les difficultés méthodologiques rencontrées en particulier dans la zone centrale ; l'une tenant au faible nombre des sites fouillés, ce qui ne permet pas la mise en évidence des *settlement patterns*, sauf en Susiane ; l'autre étant due à la rareté des cimetières, voire à l'effacement volontaire des écarts sociaux dans les pratiques funéraires pour des raisons idéologiques. Pour la fin du IVe millénaire av. J.-C. en Oman, il propose une organisation à cinq niveaux d'intégration sociale, dans laquelle il voit une structure tribale.

Carmen Varela a présenté le cas intéressant de l'adoption, entre 600 et 1000 ap. J.-C., à l'intérieur d'un secteur du Yucatan au Mexique, d'un style céramique très sobre, dit Puuc, qui rompt brutalement avec le passé, alors que le reste de la région reste fidèle à la céramique maya polychrome traditionnelle. L'auteur a décrit son protocole d'analyses pétrographiques et numériques d'image, ainsi que les corrélations qu'elle recherche dans les autres domaines d'activités de ce groupe régional caractérisé par son organisation en cités-États à structures sépulcrales spectaculaires, mais sans stockage visible malgré l'existence d'importantes salines. Les résultats intermédiaires plaident pour un affaiblissement du contrôle de la production interprétable comme une liberté laissée par les élites d'exprimer une distinction ethnique locale (résumé non reçu).

Le Sénégal offre des contextes archéologiques variés entre le IIe et le XVIe siècle. Hamadi Bocoum a brossé un panorama des données maintenant disponibles et des questions qu'elles permettent de poser pour comprendre le type d'organisation sociale des communautés qui ont érigé des amas coquillés et des tumulus sur le littoral, des tumulus à l'intérieur du pays, des mégalithes au sud ou des tells avec ateliers de fer le long du fleuve. Ces segments de séquences chronologiques livrent d'ores et déjà des indices sur la complexité sociale, déjà grande, en vigueur dans cette zone et sur les facteurs des changements constatés (résumé non reçu).

Dans les bassins de l'Aisne et de la Marne, une quantité exceptionnelle de tombes et de cimetières gaulois de la fin du IVe au début du IIIe siècle av. J.-C. se trouve répertoriée. Cette abondante documentation a été étudiée par Jean-Paul Demoule à des fins non seulement chronologiques et culturelles, mais aussi sociologiques. Il a détaillé sa procédure de traitement, depuis la reconstitution des ensembles

mobiliers, jusqu'à la déduction du niveau et de l'échelle d'intégration socio-politique, en passant par la typologie des objets, insistant sur les choix interprétatifs successifs réalisés, de manière à rendre la démarche « falsifiable », c'est-à-dire reproductible avec des résultats éventuellement différents. Il a suggéré, pour finir, que ses résultats se conforment peut-être à la typologie sociale habituelle parce que la société en question se trouvait alors dans un schémas évolutif ascendant, posant la question de ce qu'il en serait pour un schémas déclinant (texte non reçu).

C'est un autre corpus-phare de l'archéologie sociale que Henri-Paul Francfort a présenté : la période de 2500 à 1500 av. J.-C., c'est-à-dire la transition des âges du Bronze et du Fer dans la région de Shortugaï, civilisation de l'Oxus. Dans cette région dépourvue de cimetières, sauf durant une période relativement courte, l'analyse porte principalement sur la restitution des chaînes opératoires de fabrication des biens matériels et sur la distribution spatiale des vestiges à l'intérieur des établissements. Les interprétations proposées par d'autres oscillent entre une société tribale composée de classes primitives et une société passant du stade de la chefferie à celui de la Cité-État. Pour l'auteur, des postulats implicites contestables existent dans ces essais. Il semble indéniable que cette société ait été hiérarchisée, mais plus difficile d'être plus précis en utilisant, comme cela a été tenté, des termes comme « protoétats » ou « confédérations de chefferies » par exemple.

Le contrôle des ressources

Pour la deuxième partie du programme, nous avons choisi de commencer l'examen des niveaux de contrôle des ressources avec le cas emblématique des économies dites palatiales. D'une façon générale, la saisie de l'organisation d'une société nécessite en effet un repérage du niveau de contrôle des diverses ressources (aliments, matériaux, objets finis ou semi-finis, biens de prestige, etc.). Celui-ci procède en général d'observations, de raisonnements assez divers, mais dont la formalisation est utile et stimulante pour chacun dans sa spécialité propre. Trois communications nous ont été offertes.

Jean-Claude Margueron a présenté le point de vue de l'archéologue sur l'économie palatiale, en se fondant plus spécialement sur le site de Mari. Selon le modèle canonique, le palais constitue le lieu où s'exerçait physiquement le contrôle des ressources non seulement exotiques, mais aussi vivrières locales. On pourrait alors s'attendre à ce que les vestiges matériels permettent sans grande difficulté de reconnaître une telle fonction (types de biens concentrés là, structures de stockage surdimensionnées, indices de marquage et de comptage). Or, les observations qui peuvent être faites demeurent ambiguës pour différentes raisons, en particulier parce qu'elles ne se prêtent pas à une évaluation quantitative précise de ce qui était mis en réserve et géré, au-delà de la consommation ordinaire ou ostentatoire du souverain. Pour l'auteur, s'il a très vraisemblablement existé une économie palatiale, seuls les textes permettent d'en être certain.

Sur le même sujet et le même palais, Nele Ziegler a donné son point de vue d'épigraphiste. D'après les tablettes, le caractère monopolistique du palais n'est pas évident. Le palais apparaît certes comme le plus puissant propriétaire foncier. Ces terres étaient mises en tenures pour entretenir les soldats. Elles pouvaient aussi être données aux fidèles et ceux-ci versaient ensuite une taxe au grenier royal. Le commerce extérieur paraît plutôt irrégulier. Il fait de plus l'objet de taxes lui aussi. Tout cela ne correspond pas à l'idée, formalisée par Jean-Pierre Vernant pour le monde égéen, d'une vie sociale entièrement centrée sur le palais. Une partie de la vie économique et sociale échappait au pouvoir central.

Pascal Darcque, traitant justement du cas exemplaire des économies palatiales égéennes, a émis à son tour des doutes sur cette notion. On constate certes que les tablettes d'argile sont exclusivement des documents de gestion comptable. Les palais présentent bien d'imposantes structures de stockage alimentaire. Il est vrai qu'ils hébergent des ateliers de haute technicité. On ignore toutefois si le pouvoir suprême était héréditaire. On ne connaît pas l'étendue du domaine royal, ni même la nature précise des fonctions du principal occupant de ces palais. La production d'objets en bronze elle-même s'avère beaucoup moins centralisée que prévu.

La question du contrôle des ressources a longtemps été au cœur des réflexions sur l'organisation sociale. Il s'agit d'un facteur longtemps privilégié pour expliquer l'évolution vers des formes d'organisation plus hiérarchisées. Il a été de bon ton de battre en brèche cette forme de déterminisme économique, à partir du milieu des années 1980, au profit de facteurs idéels et psychologiques (motivations religieuses, ludiques, goût inné pour le contrôle des choses et de l'environnement). On pouvait légitimement être curieux de savoir ce qu'il en était dans le cas « archétypal » des économies palatiales. Nous avons vu que les recherches récentes ont en grande partie sapé les fondements de ce concept.

Les contributions non programmées

Il se trouve que Brian Hayden, de l'Université Simon Fraser à Burnaby (Canada), a effectué un séjour à la MAE. Il a abordé de façon très originale les problèmes propres à cette catégorie des sociétés, au cours d'une communication intitulée : *Les moyens d'acquérir du pouvoir dans les sociétés transégalitaires* (sociétés intermédiaires entre les sociétés dites égalitaires de chasseurs simples et les chefferies stratifiées). Il a d'abord passé en revue les approches majeures utilisées en archéologie pour expliquer la concentration de pouvoir politique et économique sur certains individus et familles, pour souligner que les inégalités socioéconomiques caractérisent les sociétés de chasseurs-collecteurs complexes qui vivent aussi exclusivement dans des régions aux ressources très riches, tandis que les sociétés de chasseurs-collecteurs simples (généralistes) ne montrent pas d'inégalités marquées et sont associées aux ressources les plus pauvres et les plus exposées à la surexploitation. En conséquence, les théories politiques et de contrôle des ressources semblent être les meilleures pour expliquer la concentration du pouvoir politique et socio-économique. Notre collègue canadien a ensuite présenté ses recherches sur les moyens utilisés par les personnalités ambitieuses. Ses recherches montrent que plusieurs stratégies sont utilisées, et que les plus ambitieux peuvent utiliser plusieurs stratégies au choix, selon les circonstances. Certaines, comme les festins et les objets de prestige, sont extrêmement répandues. Il constate aussi des tendances à sélectionner certaines stratégies selon le niveau de productivité des ressources et la complexité des communautés.

Philippe Della Casa, de l'Université de Zurich, nous a présenté une synthèse de ses travaux sur la Préhistoire et la Protohistoire des Alpes. Les données archéologiques concernant le domaine alpin s'échelonnent sur douze millénaires depuis la fin du Würm. Elles laissent entrevoir une dynamique du peuplement souvent irrégulière et discontinue, apparaissant cependant étroitement liée aux grands cycles culturels de la préhistoire : Épipaléolithique/Mésolithique, Néolithique, âges du Cuivre, du Bronze et du Fer. Plus que dans d'autres régions, l'environnement naturel souvent hostile des Alpes va à l'encontre du peuplement et exige pour cela des adaptations variées des modes de vie. C'est donc dans l'interaction des facteurs écologiques, économiques et sociaux qu'il a cherché les motivations des différents courants colonisateurs.

Il convient de mentionner enfin que nous avons organisé avec Alain Testart du Laboratoire d'Anthropologie sociale du Collège de France, un séminaire pluridisciplinaire intitulé : pratiques funéraires et sociétés ; archéologie et anthropologie sociale. Onze communications ont été données et discutées de janvier à juin 2001 :

- Alain Testart (UMR 8556, laboratoire d'Anthropologie sociale) – Introduction : deux politiques funéraires.
- Patrice Brun (UMR ArScAn, Protohistoire européenne) – Dépôts funéraires et dépôts non funéraires : l'exemple de l'âge du Bronze.
- Jean-Paul Demoule (UMR ArScAn, Protohistoire européenne) – Les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne (VIe-IIIe siècles av. J.-C.).
- Laurence Manolakakis (UMR ArScAn, Protohistoire européenne) – Analyse préliminaire de la nécropole de varna en Bulgarie (milieu du Ve millénaire av. J.-C.).
- Christian Jeunesse (ESA 7044, Étude des civilisations de l'Antiquité : de la Préhistoire à Byzance) – Pratiques funéraires du Néolithique ancien.
- Jean Leclerc (UMR ArScAn, Ethnologie préhistorique) et Claude Masset – Réflexion sur les données funéraires néolithiques. Archéologie et vestiges humains.
- Alain Thote (UMR 8583, Centre de recherche sur les manuscrits) – Pratiques funéraires au Ier millénaire av. J.-C. en Chine.
- Francesco d'Errico (UMR 5808, Institut de Préhistoire et de géologie) et Marian van Haeren – Que nous apprennent les pratiques funéraires du Paléolithique supérieur ?
- Serge Cleuziou (UMR ArScAn, Proche et Moyen-Orient) – Les sépultures collectives du IIIe millénaire av. J.-C. dans la péninsule d'Oman.
- Pierre de Miroschedji (UMR ArScAn, Proche et Moyen-Orient) – L'évolution des pratiques funéraires en Palestine aux IVe et IIIe millénaires av. J.-C.
- Luc Baray (UMR 5594, Archéologies, Cultures er Sociétés) : pratiques funéraires et sociétés – L'exemple des cimetières des âges du Fer du Bassin parisien (VIIIe-IIe siècles av. J.-C.).

Il s'agissait d'une phase exploratoire, destinée en particulier à balayer la variabilité de ces pratiques et, par conséquent, évaluer les critères de comparaison mobilisables.

Dans le cadre de notre programme général, nous poursuivrons nos réflexions sur l'organisation interne des sociétés en abordant les problèmes posés par la reconnaissance, d'abord des degrés, des formes et des implications de la spécialisation des tâches, ensuite des modes d'occupation de l'espace *(settlement patterns)*. Nous passerons alors au second volet de notre programme, c'est-à-dire à la question du changement social. Nous examinerons successivement les facteurs de changements (uniques, multiples), les processus de changements (internes, externes), les formes de changements (linéaires, non linéaires, cycliques), avant de procéder à une table ronde de synthèse, tirant le bilan et affichant nos perspectives.

Éléments bibliographiques

Hayden B. 1995. Pathways to power : Principles for creating socioeconomic inequalities. *In*: Price, T.D., Feinman G. (eds) – *Foundations of Social Inequality*. New York : Plenum Press, p. 15-85.
Johnson A. W., Earle T. 1987. *The Evolution of Human Societies*. Stanford : Stanford University Press.
Keeley L. 1988. Hunter-Gatherer Economic Complexity and « Population Pressure » : A Cross-cultural Analysis. *Journal of Anthropological Archaeology*, 7, p. 373-411.
Lapierre J.-W. 1977. *Vivre sans Etat : Essai sur le pouvoir politique et l'innovation sociale*. Paris : Seuil.
Rosenberg M. 1998. Cheating at Musical Chairs. *Current Anthropology*, 39, 5, p. 653-681.